



Texte original*.

Symposium La Commission SELF Jeunes Pratiques en Réflexion : De l'échange sur la pratique à son enrichissement

Damien CROMER¹, Laurène ELWERT²,

Karen HUBERT³, Fabien FRANCOU⁴, Sarah COUILLAUD⁵

¹Ergonome indépendant, Bordeaux, damiencromer@gmail.com

²Ergonome consultante, 7 Ergonomie, Nancy, laurene.elwert@hotmail.fr

³Ergonome chargée de mission, Aract Bourgogne, Dijon, karen.hubert@live.fr

⁴Ergonome consultant, Cabinet Préventicom, Lyon, fabien.francou@preventicom.fr

⁵Ergonome doctorante, CITU-Paragraphe, Université Paris 8, sarah.couillaud@hotmail.com

Résumé. La commission de la SELF Jeunes Pratiques en Réflexion est née en 2014 avec la volonté de créer un espace permettant aux ergonomes fraîchement diplômés d'échanger sur leurs pratiques. Trois sessions se sont tenues en 2015 et d'autres se tiendront au cours de l'année 2016. Après une présentation historique de la commission et méthodologique de la construction des journées, ce symposium sera l'opportunité de présenter et d'échanger sur le fonctionnement de la commission à partir de deux visions : celle d'un participant et celle d'un membre-animateur de l'une des journées, comme point de départ d'un débat plus élargi avec la salle.

Mots-clés : intervention ergonomique, métier d'ergonome, réflexion sur la pratique.

The SELF Committee Jeunes Pratiques en Réflexion : Exchange on the practice to its enhancement

Abstract. The SELF Committee Jeunes Pratiques en Réflexion was born in 2014 with the desire to create a space for newly qualified ergonomists to exchange their practices. Three sessions were held in 2015 and others will be held in the year 2016. After a historical presentation of the commission and a methodological one of the construction days, the symposium will be an opportunity to present and exchange from two visions: one from a participant and one from a member-facilitator, as the starting point of a broader discussion with the audience.

Keywords: ergonomic intervention, ergonomist profession, reflection on practice.

*Ce texte original a été produit dans le cadre du congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française qui s'est tenu à Marseille du 21 au 23 septembre 2016. Il est permis d'en faire une copie papier ou digitale pour un usage pédagogique ou universitaire, en citant la source exacte du document, qui est la suivante :

Cromer, D., Elwert, L., Hubert, K., Francou, F., Couillaud, S. (2016). La commission SELF Jeunes Pratiques en Réflexion : de l'échange sur la pratique à son enrichissement, Symposium. *Actes du 51^{ème} Congrès de la SELF*, Marseille, 21-23/09/16.

Aucun usage commercial ne peut en être fait sans l'accord des éditeurs ou archiveurs électroniques. Permission to make digital or hard copies of all or part of this work for personal or classroom use is granted without fee provided that copies are not made or distributed for profit or commercial advantage and that copies bear this notice and the full citation on the first page

CADRE GÉNÉRAL DU SYMPOSIUM

Thème par rapport au congrès

Ce symposium s'inscrit de façon globale dans le troisième axe proposé par ce 51^e congrès de la SELF : « la diversité des pratiques professionnelles » et proposera un retour réflexif sur la première année de la commission de la SELF Jeunes Pratiques en Réflexion.

Objectifs de ce symposium

La commission de la SELF Jeunes Pratiques en Réflexion propose aujourd'hui des espaces de mise en discussion des pratiques en réponse à une demande des jeunes praticiens. Elle organise depuis le mois de juin 2015 des journées de réflexion sur la pratique. Ces journées ont été, cette année-là, au nombre de trois et ont permis de réunir pas moins d'une soixantaine de participants cumulés. Lors de ces trois journées se sont côtoyés des ergonomes issus de structures plurielles : ergonomes en service santé au travail, ergonomes consultants, ergonomes internes, ergonomes chargés de mission, ergonomes dans le milieu associatif, ergonomes doctorants/chercheurs, ergonomes indépendants, etc. La liste ne se veut pas exhaustive et cache à l'intérieur de ces libellés une encore plus grande pluralité de distinctions.

Alors, qu'est-ce qui a bien pu réunir ces ergonomes, pour la plupart sur leur temps de travail lors d'une ou plusieurs journées organisées par la commission Jeunes Pratiques en Réflexion ? À cette question, il y a sans doute autant de réponses que de praticiens, mais nous tenterons tout de même d'y apporter une réponse à travers les trois mots dénommant cette commission :

- « Jeunes » : ici, loin de nous d'être pris en flagrant délit de jeunisme. En effet, ce qualificatif s'attache uniquement à l'ancienneté dans la pratique et non à l'âge des praticiens. La création de cette commission se base sur un constat : les jeunes praticiens ont des difficultés particulières (Viau-Guay, 2009) dans les différents types d'exercice de leur profession. Et l'absence de lieu de débat et d'instruction de ces difficultés ne fait que les accentuer. La porte ouverte laissée aux jeunes ergonomes dans leur pratique est en fait un dénominateur commun permettant la création d'un collectif facilitant l'échange.
- « Pratiques » : l'ergonome est un travailleur comme les autres (Daniellou, 2006) : comme tout travailleur, c'est dans l'action que l'ergonome construit les problèmes auxquels il a à faire face et c'est la réflexion sur l'action (Schön, 1983) qui l'amène à appréhender ses propres limites et à les dépasser. Les pratiques sont au centre du débat et des échanges lors des journées organisées par la commission. Leur pluralité est autant de matériaux permettant de faire vivre le métier et de questionner les règles de métier pour le faire avancer ensemble (Hubault, 2003). Dénominateur commun, elles aussi, les pratiques permettent aux « styles » (Clot, 1999) de questionner le « genre » (*Ibid.*) commun à l'aune des divers lieux d'exercice dans un contexte en mouvance continue (Bourgeois, 2006).
- « (en) Réflexion » : la réflexion sur les pratiques demande la construction d'un dispositif spécifique permettant aux praticiens d'amener du leur lors de ces journées et de le mettre en mouvement collectivement. Pour favoriser cette pratique réflexive collective, tout commence par le récit d'une intervention dont sa structuration peut rappeler son utilisation au cours de formation (Beaujouan & Daniellou, 2012). Loin d'être une simple histoire, ce récit est l'occasion de prendre du recul sur une intervention qui a posé question eu égard au thème proposé. Il s'agit donc d'y exposer les doutes, les écueils, les réussites, ce que l'on a pu faire et ce que l'on n'a pu faire. S'en suit, une discussion d'abord en collectif restreint puis en collectif plénier permettant l'enrichissement à

partir de similarités d'autres interventions et la construction d'une réflexion commune autour du thème proposé.

Ainsi, ce symposium sera l'occasion pour nous de présenter la genèse, la construction et le fonctionnement de cette commission. Volontairement, nous souhaitons mailler les objectifs de ce symposium avec ceux de la commission puisque cela nous permettra de prolonger les débats ouverts lors de ces journées et d'amener à la discipline les questions de métiers soulevées.

Contributions

- Sarah Couillaud, ergonome doctorante, CITU-Paragraphe, Université Paris 8
- Damien Cromer, ergonome indépendant, Bordeaux (coordinateur)
- Laurène Elwert, ergonome consultante, Cabinet 7 Ergonomie, Nancy (coordinatrice)
- Fabien Francou, ergonome consultant, Cabinet Préventicom, Lyon
- Karen Hubert, ergonome chargée de mission, Aract Bourgogne, Dijon

Déroulement

Le symposium prendra la forme d'une table ronde (1h30) animée par les coordinateurs où se succéderont trois présentations :

- la genèse de la commission et construction des espaces d'échanges sur la pratique,
- le regard d'un participant non membre de la commission à l'une des journées,
- le regard d'un membre-animateur de l'une des journées.

Ces trois présentations permettront d'introduire un temps consacré au débat et aux échanges avec la salle. Ces échanges associeront à la fois d'autres participants présents au cours de ces journées ainsi que d'autres professionnels ergonomes souhaitant porter leur regard sur la commission.

Le symposium fera l'objet d'une publication commune dans les actes intitulée « La commission SELF Jeunes Pratiques en Réflexion : de l'échange sur la pratique à son enrichissement ».

GENÈSE ET CONSTRUCTION DE LA COMMISSION

De l'intention...

L'idée de créer une commission relève d'un questionnement et d'un constat vécu et étayé par la littérature (p. ex. Viau-Guay, 2009) : en tant que jeunes praticiens nous faisons face à des difficultés spécifiques. Celles-ci sont d'autant plus amplifiées qu'il nous est peu aisé de les exprimer. Un constat nous ayant amenés à penser qu'il était peu fréquent de voir de jeunes praticiens s'aventurer et participer aux échanges après les présentations lors des congrès qui animent actuellement la communauté.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette réserve et notamment le fait d'une certaine peur du jugement. Ces craintes peuvent également s'exprimer au sein de structures qui proposent des moments d'échanges.

Ce constat a amené la commission à identifier un besoin de partage autour de la pratique du métier d'ergonome et pour que ce partage puisse profiter aux jeunes ergonomes, il fallait que la parole puisse être libérée. Cette liberté semblait ne pouvoir avoir lieu qu'entre « nous » les jeunes ergonomes, qu'il fallait créer un « entre soi » éphémère et récurrent.

...À la réalisation

La SELF ouvre la commission Jeunes Pratiques en Réflexion constituée de membres en France et au Québec (ce symposium traitera uniquement du fonctionnement hexagonal de la commission)¹.

Il fallait encore définir ce que « jeunes » voulait dire. « L'entre soi » nécessitait la réunion d'individus ayant un niveau d'expérience similaire ou proche. Aussi, après mûre réflexion, il a été décidé d'ouvrir ces espaces de discussion à des participants de moins de 6 ans d'expérience en ergonomie.

Dès lors, les objectifs principaux que la commission souhaite atteindre consistent à fournir un espace propice aux échanges et discussions, favoriser le débat entre jeunes praticiens, participer à la construction de nouvelles pratiques et permettre aux participants de développer leurs réseaux.

C'est à partir d'un sondage en ligne que la commission a permis de réunir une vingtaine de jeunes praticiens lors de chacune des journées autour de trois thématiques :

- Pluridisciplinarité et intervention ergonomique (Paris, juin 2015) ;
- L'intervention de qualité (Lyon, octobre 2015) ;
- Promouvoir la démarche ergonomique (Paris, décembre 2015).

Ces thématiques suggérées et construites pour fournir un dénominateur suffisamment large pour attirer le plus grand nombre à partir du sondage en ligne ont réuni une hétérogénéité d'ergonomes.

Dont acte ! La commission est lancée et le travail peut commencer. À travers ce symposium et forts d'une première année d'activité, nous tenterons d'extraire une partie des éléments échangés au cours des journées, ce que cela apporte aux participants ainsi que les points de capitalisation en termes de pratique. Par le point de vue de l'un des quatre membres-animateurs, nous exposerons à la fois la construction et le déroulé de l'une des trois journées organisées tout en proposant un regard réflexif.

LE REGARD D'UN MEMBRE-ANIMATEUR

Pour chaque journée que la commission organise, un binôme composé de deux membres de la commission réalise l'animation. « L'animateur » des journées d'échanges occupe un rôle clé et évolutif sur trois axes temporels : l'avant, le pendant et l'après-journée. Bien que le nom qui lui est attribué est celui d'« animateur », nous verrons que son activité dépasse l'animation en tant que telle.

L'avant-journée

En amont de la journée, une organisation méthodologique de celle-ci au vu de nos objectifs s'avère indispensable (Clot *et coll.*, 2000). Ainsi, l'animateur procède à un travail « d'ingénierie de la discussion » (Detchessahar, 2011 ; Van Belleghem & Forcioli-Conti, 2015). Il crée les conditions qui seront nécessaires à l'émergence et la réalisation effective de l'échange de pratiques. Outre les aspects logistiques, l'animateur stabilise le déroulement de la journée en veillant à être cadrant sans amener de rigidité, afin de laisser place aux échanges. Il définit ainsi les différents temps de la journée, les orientations données, et préidentifie les moments de régulation. Il organise la journée en fonction du panel d'inscrits de sorte à favoriser l'échange de pratiques entre ergonomes de structures hétérogènes.

Au-delà du contenant, l'animateur veille aussi au contenu de la journée. Il identifie des points autour desquels les participants échangeront afin de s'assurer que chacun pourra s'exprimer et que le groupe prendra du recul sur sa pratique.

La journée

Durant la journée, l'animateur doit faire émerger les échanges de pratiques. Pour faire écho au récit du participant, nous prendrons pour exemple le déroulement de la seconde journée organisée autour du thème « l'intervention de qualité ». La journée a été structurée autour de quatre temps :

- Le premier temps consistait à ouvrir la journée. Chaque participant s'est présenté et a exprimé ses attentes. Des règles de fonctionnement du groupe ont ensuite été créées afin d'instaurer un climat d'écoute, de confiance et de bienveillance, permettant la libre expression de chacun. L'importance du cadre posé, dont les animateurs sont les garants était primordiale au cours de cette journée, notamment en raison de la thématique.
- Le second temps consistait à échanger collectivement en petits groupes. À cet effet, des sous-groupes réunissant des praticiens de structures différentes ont été constitués. Dans chaque sous-groupe, à partir d'un récit d'intervention, une discussion générale était organisée, permettant aux autres participants d'évoquer des situations d'interventions et d'élargir la dynamique de questionnement à l'ensemble du groupe. Au sein de chaque sous-groupe, un membre de la commission était présent et pouvait ainsi profiter de la richesse des échanges tout en étant le garant, autant que faire se peut, du respect des règles. Afin d'aider les participants dans la réflexion et l'échange sur leurs pratiques, trois questions leur ont été posées :
 - En quoi l'intervention présentée interroge-t-elle la qualité d'intervention ?
 - Certaines de vos expériences vous ont-elles amenées à vous poser des questions autour de la qualité d'intervention ? Si oui lesquelles ?
 - Selon vous, quels critères définissent une intervention de qualité ?Durant cette phase, les animateurs naviguaient de groupe en groupe afin de s'assurer que les échanges et la « maïeutique » avaient lieu et régulaient en cas de besoin.
- Le troisième temps consistait à mettre en commun les échanges ayant eu lieu dans les sous-groupes. Chacun d'entre eux restituait une synthèse du cas d'intervention présenté et résumait les réflexions et débats qui avaient émergé. Suite à la phase de restitutions, un débat avec l'ensemble des participants était amorcé. Les animateurs, quant à eux, synthétisaient les points saillants de chaque restitution et tissaient des liens entre les différents éléments évoqués.

Durant cette journée, les restitutions des sous-groupes ont mis en exergue des questionnements principalement axés autour de la notion même de qualité et de la posture de l'ergonome quant à la qualité de ses interventions. Sur le premier point, il est ressorti des discussions qu'il n'existe pas une seule définition de la qualité, mais qu'il s'agit d'un concept subjectif et qu'il existe alors autant de définitions de la qualité que d'ergonomes. Il est ressorti également des échanges que la qualité n'est pas figée, mais renvoie à un processus évolutif traversant différentes étapes au fil de l'intervention ergonomique. Il y aurait ainsi la qualité prescrite, la qualité réelle et la qualité construite. L'écart existant entre qualité souhaitée et qualité atteinte étant de ce fait incontournable. Concernant la posture de l'ergonome face à la qualité de son intervention, il est, entre autres, ressorti des débats que l'ergonome se situe finalement au cœur du processus de construction de qualité précité, son rôle étant d'être le garant du processus permettant une construction de la qualité.

Nous voyons que durant cette journée il s'est agi de travailler collectivement pour répondre à des questions qui émergent dans la pratique et qui « chahutent » les ergonomes présents. Finalement, tout se passe comme si les questions de pratiques ne pouvaient se résoudre que par le biais d'un débat organisé entre pairs et avec un cadre bien précis.

- Le dernier temps consistait à faire le bilan de la journée afin d'identifier les éléments à conserver et ceux à améliorer, notamment en vue des futures journées.

L'après-journée

Après la journée, les animateurs en réalisent le compte-rendu. Pour ce faire, il se basent essentiellement sur le troisième temps de la journée (phase de restitutions et de débats en plénière) pour construire un support d'intégration et de nouvelles réflexions suite aux échanges. L'idée n'est pas de produire un document analytique et exhaustif, mais de retranscrire les questions soulevées, les freins et les leviers identifiés, en mettant en lumière les liens qui ont pu être faits. Ce travail permet d'accéder à un niveau supérieur de « sédimentation » des échanges.

Au regard du rôle des animateurs qui vient d'être décrit, force est de constater que l'activité de ce dernier au cours de ces journées renvoie fortement à l'activité qu'il peut réaliser, en tant qu'ergonome, au cours de ses propres interventions. Le lien avec la pratique est donc très fort, même si la principale différence réside dans le fait que lors de ces journées, l'animateur, ergonome lui aussi, anime un groupe de pairs. Et tandis que l'ergonome membre de la commission aurait l'envie d'échanger lui aussi sur sa pratique, la casquette d'animateur qu'il endosse pour cette journée le pousse, comme pour être certain de tenir la posture (neutralité et bienveillance), à s'interdire de prendre part aux échanges. De la même manière, durant la journée, l'animateur ne se positionne pas dans une posture de transmission de savoir au groupe, mais comme l'égal du reste du groupe. Des choix en termes d'animation sont donc réalisés pour respecter cette posture. C'est notamment pour cette raison qu'une introduction sur la thématique ou qu'un fil rouge sont absents des journées.

À ce regard, des coulisses à l'animation de la journée, nous souhaitons laisser la place au regard de l'un des participants. Par souci de clarté, son propos sera illustré par son expérience de la même journée que celle précédemment utilisée par le membre-animateur.

LE REGARD D'UN PARTICIPANT

La commission : « une réponse à un besoin »

Cette partie sera illustrée par le propos d'un participant à l'une des journées organisées. Diplômé en 2013, je recherchais depuis mon entrée en fonction au sein d'un cabinet-conseil, un espace où échanger, où trouver des ressources dans la réalisation de mon métier. C'est par le site de la SELF que j'ai découvert l'existence nouvelle de la commission.

Ainsi, mon inscription correspondait à un double besoin :

- échanger avec d'autres praticiens sur cette discipline en développement,
- faire évoluer mes pratiques métiers à partir de retours d'expérience collectifs.

Illustration : la journée organisée sur le thème « intervention de qualité »

La deuxième journée organisée à Lyon avait particulièrement retenu mon attention sur le thème « Intervention de qualité ». Ce thème recouvre en effet des questions incontournables :

- Quels critères définissent une intervention de qualité ?
- Quels compromis accepter ou non dans la construction d'une intervention ?
- Quelles stratégies mobiliser pour s'aménager des marges de manœuvre ?

Ces interrogations faisaient écho à des problématiques rencontrées régulièrement au cours de ma pratique : comment satisfaire notre demandeur tout en réalisant une intervention réussie du point de vue de la discipline, dans « les règles de l'art » de l'ergonomie ? Les méthodologies d'intervention utilisées sont-elles adéquates ? Les choix des acteurs associés sont-ils pertinents ? Cette journée a permis de construire collectivement des points de repère.

La journée a réuni des ergonomes issus de milieux d'exercice hétérogènes. Lors d'un atelier en sous-groupe, un ergonomiste de SST (Service Santé au Travail) a présenté une intervention menée dans une PME de la plasturgie. Dans un contexte de mise en œuvre récente d'une semi-automatisation du processus de fabrication, le médecin du travail, à l'origine de la demande, constate une augmentation des maladies professionnelles et des restrictions d'aptitude. L'enjeu de l'intervention était de mettre en débat le travail au sein du CHSCT et proposer des actions pour réduire les conséquences sur la santé. Dans un contexte de relations de travail tendues entre le responsable de production et le CHSCT, la difficulté rencontrée par l'ergonome a été d'associer tous les acteurs à la démarche. L'intervention interrogeait ainsi la problématique de qualité : le positionnement de l'intervenant était-il adapté à la situation ? La qualité de l'intervention s'envisageait-elle du point de vue de l'ergonome ? De la direction ? Des représentants du personnel ? Du médecin du travail ? Ces acteurs avaient-ils les mêmes représentations de la qualité de l'intervention ?

Éléments ayant émergé lors de cette journée

Ce qui a amené l'ensemble du sous-groupe à s'interroger sur les critères qui peuvent définir une intervention de qualité. Collectivement, plusieurs éléments ont été identifiés :

- Rendre visibles le travail et son organisation ;
- Décaler le regard des acteurs de la démarche sur le travail et favoriser le débat sur le travail ;
- Montrer aux acteurs l'opportunité que représentent les sujets de santé au travail en termes d'organisation, de dialogue social et de performance, au-delà de l'obligation réglementaire ;
- Créer un climat d'intervention favorable à la réalisation de compromis entre les acteurs ;
- Trouver un positionnement qui permet de créer une dynamique au sein de l'organisation et ainsi identifier des leviers pour agir ;
- La qualité de l'intervention liée à la notion de transformation (du travail, de l'organisation, des représentations sur le travail et sur la performance) ;
- Le transfert aux acteurs internes des savoir-faire et des outils nécessaires à leur autonomie ;
- Être rappelé par l'organisation pour une autre intervention, est-ce synonyme de travail de qualité sans que cela soit contradictoire avec ce dernier point ?

Les effets de cette journée sur la pratique des participants

Les échanges en sous-groupe, puis en plénière, ont suscité des questions sur les pratiques d'intervention. En tant que participant, j'ai noté que ces espaces d'échanges créent du lien entre les ergonomes et ouvrent notre champ de vision sur les pratiques et les astuces du métier.

Les échanges sur le thème « Intervention de qualité » ont favorisé des prises de conscience, et ce à plusieurs niveaux :

- L'importance d'évaluer les effets des interventions pour donner de la visibilité aux actions engagées et à l'ergonomie (effets sur la santé des salariés, sur le travail et sur la performance organisationnelle) ;
- L'ergonome se situe au cœur du processus de construction des critères de qualité à réaliser avec toutes les parties prenantes (direction, médecine du travail, représentants du personnel, encadrement, salariés, etc.) ;
- Comment se préserver face à des enjeux de qualité divergents, voire contradictoires, entre les acteurs ? Il est ressorti des échanges que pour des jeunes praticiens, la gestion de ces objectifs contradictoires pouvait être parfois mal vécue et source de tension. Ce

qui rend nécessaire la co-construction avec les acteurs, au début de l'intervention, des critères de qualité attendue.

Dans ma pratique professionnelle, ces retours d'expérience m'ont amené, dans une certaine mesure, à faire évoluer ma manière d'appréhender les interventions. L'accompagnement d'une région dans le déploiement d'une démarche de prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) pour le personnel des lycées illustre cette évolution. L'intervention comprend notamment un appui à la construction d'un dispositif d'évaluation des effets produits au cours du projet et *a posteriori*. Le protocole d'évaluation prendra en compte les effets de l'intervention sur :

- La mise en visibilité du travail ;
- L'évolution du regard des acteurs sur le travail et la capacité à favoriser les échanges sur le travail des agents ;
- Le degré de transformation du travail, de l'organisation, des représentations sur le travail, des représentations sur la performance, de la qualité de service aux usagers ;
- La montée en compétence des acteurs internes des lycées, leur autonomie et l'évolution de leur positionnement.

Ma participation à cette journée a donné un nouvel élan et une nouvelle dynamique à l'exercice de mon métier d'intervenant. La Commission représente un espace privilégié, un levier pour réinterroger et faire évoluer nos pratiques sur la base de retours d'expérience.

PERSPECTIVES

À travers ces trois regards, nous souhaitons mettre en avant un tout en pleine construction au vu de la naissance toute récente de cette commission de la SELF. Ce symposium est donc placé au centre des enjeux d'identification et de capitalisation des éléments échangés lors de ces journées.

La pratique des ergonomes est animée par les objectifs de santé et de performances : et si ces deux objectifs étaient aussi présents dans ce qu'il se passe au travers de ces journées d'échanges ? L'objectif de performances peut apparaître dans le fait que chacune de ces journées, à l'instar de celle égayée dans le présent écrit, permet de construire des outils, de trouver des leviers pour nos pratiques respectives. L'objectif de santé, lui aussi, semble très bien mis en évidence dans l'exemple choisi de la journée sur la « qualité de l'intervention ». En effet, si les questions de qualité ont été traitées c'est avant tout par une entrée, un récit d'intervention perçu comme étant de « non-qualité » que cela a été fait. Ce qui n'est pas sans rappeler le fait qu'il y a dans l'activité à la fois ce que l'on fait, mais aussi ce que l'on voudrait faire et que l'on ne peut pas (Clot, 1999). Face à des contextes d'interventions multiples et toujours complexes, l'ergonome s'appuie sur ses ressources (formation initiale, collègues, superviseur, etc.), mais les situations d'isolement et/ou de limite de ces ressources peuvent s'avérer nombreuses (Viau-Guay, 2009). C'est ici même que se placent les objectifs de cette commission : face à constat de diversification des pratiques (Van Belleghem, 2014), être un lieu d'échanges et de réflexions sur les pratiques actuelles créé par et pour les jeunes praticiens.

Cette activité de réflexion sur l'action (Schön, 1983) ici à travers un collectif de pairs permet indéniablement, comme nous le montre le récit de notre participant, les transformations des pratiques individuelles et peut-être collectives. Quoi qu'il en soit le collectif, dans ces journées permet lorsque chacun y met du sien d'affronter le réel en faisant vivre à travers la diversité des pratiques, la question du métier (si tant est qu'elle soit singulière).

Nous identifions les apports de ces journées à trois niveaux : un niveau individuel (le participant, l'animateur), un niveau collectif (au sein d'une journée, en sous-groupe) et un niveau au-delà (au sein de la communauté des ergonomes au sens large). Ainsi, si nous avons pu mettre en évidence et expliciter les deux premiers niveaux, le troisième est en cours de construction et ce symposium en est l'une de ses concrétisations. Il est donc pour nous essentiel de mettre en partage ce qu'il se joue au sein de ces journées afin d'établir un dialogue itératif pouvant alimenter la communauté des ergonomes (SELF, associations de pairs, formations) tout en faisant évoluer le fonctionnement des journées proposées par cette commission.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaujouan, J., & Daniellou F. (2012). Les récits professionnels dans une formation d'ergonomes. *Le travail humain*, 4 Vol. 75, p. 353-376.
- Bourgeois, F. (2006), Déterminer la valeur et l'importance d'une intervention : l'ergonome confronté encore à la mesure, à la subjectivité et à la finalité de son action. In La place de l'évaluation dans la pratique de l'ergonomie. Collection Actes, Journées de Bordeaux sur la pratique de l'ergonomie, Université Victor Segalen Bordeaux 2, p.113-121.
- Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.
- Clot, Y., Faïta, D., Fernandez, G. & Scheller, L., (2000). Entretiens en autoconfrontation croisée : une méthode en clinique de l'activité. *Pistes*, 2-1. <http://pistes.revues.org/>
- Daniellou, F. (2006). Entre expérimentation réglée et expérience vécue : Les dimensions subjectives de l'activité de l'ergonome en intervention. *@ctivités 3 (1)*, 5-18, <http://www.activites.org/v3n1/daniellou.pdf>
- Detchessahar, M. (2001). Quand discuter, c'est produire... Pour une théorie de l'espace de discussion en situation de gestion. *Revue française de gestion*. 132, 32-43.
- Hubault F. (2003). Impossible de s'entendre si on renonce à danser ensemble. In Hubault F. (coord.). *Le métier d'ergonome, séminaire Paris 1, 27-31 mai 2002*. Toulouse : Éditions Octarès. p.155-169.
- Schön, D. (1983). *The reflexive practitioner: how professionals think in action*. USA : Basic Books.
- Van Belleghem, L. (2014) Perspectives pour une stratégie de diversification des pratiques en ergonomie. In Diversité des interventions, diversité des populations : quels enjeux, quels défis pour l'ergonomie ? Actes du 45ème congrès de l'Association Canadienne d'Ergonomie, Montréal, 7 au 9 octobre 2014.
- Van Belleghem, L. & Forcioli Conti, E. (2015). Une ingénierie de la discussion ? Chiche ! *Actes du 50ème Congrès de la SELF*. Paris.
- Viau-Guay, A. (2009). *Analyse de l'activité déployée par un ergonome lors de difficultés professionnelles. Contribution à la formation initiale*. Thèse de doctorat. Faculté des études supérieures, Université Laval.

NOTES

¹ Une communication spécifique proposant un regard croisé France – Québec s'est tenue lors du colloque ADÉO « L'ergonome de l'activité à travers le monde » à l'Université Paris Orsay le 15 avril 2016.